

1. CALENDRIER

Championnat de France d'aviron de mer J18 et sénior - engagements libres

• Lundi	30 avril	08h00	ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
• Mardi	15 mai	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur avironfrance.fr
• Jeudi	17 mai	17h00	consultation de l'ordre des départs sur avironfrance.fr
• Vendredi	25 mai	10h00	réunion d'information obligatoire

2. ÉPREUVES

SÉNIOR FEMME – distance de course : 6 km		J18 FEMME – distance de course : 6 km	
1	SF4x+ 4 rameuses avec barreur en couple	9	J18F4x+ 4 rameuses avec barreur en couple
2	SF4+ 4 rameuses avec barreur en pointe	J18 HOMME – distance de course : 6 km	
3	SF2x 2 rameuses en couple	10	J18H4x+ 4 rameurs avec barreur en couple
4	SF1x 1 rameuse en couple	J18 MIXTE – distance de course : 6 km	
SÉNIOR HOMME – distance de course : 6 km		11	J18M4x+ 4 avec barreur mixte (2 hommes et 2 femmes)
5	SH4x+ 4 rameurs avec barreur en couple		
6	SH4+ 4 rameurs avec barreur en pointe		
7	SH2x 2 rameurs en couple		
8	SH1x 1 rameur en couple		

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation aux championnats de France

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Un challenge master est attribué à l'équipe classée première en SH4x+, SH4+, SH2x, SH1x, SF4x+, SF4+, SF2x et SF1x dont tous les rameurs ont 40 ans ou plus dans l'année en cours.

Bateaux

Les bateaux doivent être conformes à la jauge de restriction du code des régates en mer et porter visible de chaque côté de la pointe avant leur n° d'identification national.

Engagements

Les engagements sont faits uniquement sur l'intranet fédéral par chaque club.

Le numéro d'identification national des bateaux mer doit être renseigné dans le champ « n° bateau/dossard » lors des inscriptions sur l'intranet fédéral.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires et l'ordre des courses seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Des manches qualificatives et des finales de classement pourront être organisées à partir du vendredi en fonction du nombre d'engagés.

Les horaires et les distances de parcours pourront être changés en fonction des conditions météorologiques ou des contraintes d'organisation.

En particulier, les finales pourraient se dérouler le dimanche en cas d'intempéries le samedi.

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Aviron de mer de Plougonvelin - Tél. 02 98 48 27 41 - Fax 02 98 48 25 94 - C29028@club.avironfrance.fr

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE

Système de qualification

pour tous les partants	Séries qualificatives avec classement au temps 2 demi-finales A/B 2 demi-finales C/D 2 demi-finales E/F etc.	<ul style="list-style-type: none"> les 12 meilleurs temps des séries en demi-finales A/B, les 12 suivants (de 13 à 24) en demi-finales C/D, les 12 suivants (de 25 à 36) en demi-finales E/F, etc. les 3 premiers en finale A, les autres en B les 3 premiers en finale C, les autres en D les 3 premiers en finale E, les autres en F etc.
------------------------	--	--

Système de x partants

Séries	Demi-finales	Finales		
S1	DF A/B1	FA	1 1T-S	1-DF A/B1
			2 4T-S	2-DF A/B1
			3 5T-S	3-DF A/B1
			4 8T-S	1-DF A/B2
			5 9T-S	2-DF A/B2
			6 12T-S	3-DF A/B2
S2	DF A/B2	FB	1 2T-S	4-DF A/B1
			2 3T-S	5-DF A/B1
			3 6T-S	6-DF A/B1
			4 7T-S	4-DF A/B2
			5 10T-S	5-DF A/B2
			6 11T-S	6-DF A/B2
S3	DF C/D1	FC	1 13T-S	1-DFC/D 1
			2 16T-S	2-DFC/D 1
			3 17T-S	3-DFC/D 1
			4 20T-S	1-DFC/D 2
			5 21T-S	2-DFC/D 2
			6 24T-S	3-DFC/D 2
S4	DF C/D2	FD	1 14T-S	4-DFC/D 1
			2 15T-S	5-DFC/D 1
			3 18T-S	6-DFC/D 1
			4 19T-S	4-DFC/D 2
			5 22T-S	5-DFC/D 2
			6 23T-S	6-DFC/D 2

Séries	Demi-finales	Finales		
S5	DF E/F1	FE	1 25T-S	1-DF E/F1
			2 28T-S	2-DF E/F1
			3 28T-S	3-DF E/F1
			4 32T-S	1-DF E/F2
			5 32T-S	2-DF E/F2
			6 36T-S	3-DF E/F2
S6	DF E/F2	FF	1 26T-S	4-DF E/F1
			2 27T-S	5-DF E/F1
			3 30T-S	6-DF E/F1
			4 31T-S	4-DF E/F2
			5 34T-S	5-DF E/F2
			6 35T-S	6-DF E/F2
etc.	etc.	etc.		

Remarque:

finale B à partir de 8 partants
finale C à partir de 14 partants
finale D à partir de 20 partants
finale E à partir de 26 partants
finale F à partir de 32 partants
etc.

En cas d'ex aequo dans le classement au temps des séries, le rang des équipages concernés sera établi à partir du rang de leur club dans le classement Jeune à l'issue des championnats de zone.



CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON DE MER

Système de qualification

- Engagements libres

de 1 à 20 partants	1 finale directe	• finale A directe
de 21 à 30 partants	1 série qualificative	• les 15 premiers de chaque série en finale A, les autres en finale B
de 31 à 40 partants	2 séries qualificatives	• les 10 premiers de chaque série en finale A, les autres en finale B
plus de 40 partants	2 séries qualificatives	• les 12 premiers de chaque série en finale A, les autres en finale B

CLASSEMENT MER DES CLUBS

Il prend en compte des points de classement, de participation et de vie de club, suivant les modalités définies ci-dessous :

Points de classement aux Championnats de France d'aviron de mer

Place	Points attribués		
	Solo	Double	Quatre
1	22	44	88
2	20	40	80
3	18	36	72
4	16	32	64
5	14	28	56
6	12	24	48
7	11	22	44
8	10	20	40
9	9	18	36
10	8	16	32
11	7	14	28
12	6	12	24
13	5	10	20
14	4	8	16
15	3	6	12
16 à 25	2	4	8
26 à n	1	2	4

Points de participation aux régates labellisées mer

Ces points sont attribués aux clubs pour chaque compétiteur participant à une régate labellisée mer selon le barème ci-dessous.

Ils ne sont attribués qu'aux clubs ayant participé au moins à 3 régates labellisées mer dans l'année.

Pour pouvoir apporter des points de participation, la régate labellisée mer doit avoir inscrit à son programme une épreuve J16 homme et femme.

Seuls les 3 meilleurs totaux de participation sont pris en compte, plafonnés à 150 points par régate soit un maximum de 450 points par club sur l'année.

Points de participation	
Solo sénior	2,5
Double sénior	2,5
Quatre sénior	2,5
Solo J18 et J16	5
Double J18 et J16	5
Quatre J18 et J16	5

Points de vie de club

Ces points sont attribués aux clubs ayant participé au moins à 3 régates labellisées mer selon le barème ci-dessous :

Points de formation :

- 45 points pour un club avec le label 3***;
- 30 points pour un club avec le label 2**;
- 15 points pour un club avec le label 1*.

Points d'organisateur :

- 30 points pour les clubs qui organisent des régates, randonnées ou raids. (Championnats de France mer ou rivière, Régates labellisées mer, randonnées et Épreuves de longue distance labellisées par la FFA, plus toutes les régates mer ou rivière inscrites au calendrier utilisant la procédure d'engagement sur l'intranet fédéral)

Points d'arbitrage :

- 10 points par arbitre possédant le certificat mer.

CLASSEMENT COUPE DE FRANCE DES RÉGIONS

Points obtenus par chaque équipage pour les classements par catégorie

Finale A		Finale B		Finale C			
Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points
1er	25	7e	14	13e	8	19e	1
2e	22	8e	13	14e	7	...	1
3e	20	9e	12	15e	6		
4e	18	10e	11	16e	5		
5e	16	11e	10	17e	4		
6e	15	12e	9	18e	3		